

ECONOMIE & SOCIÉTÉ

SÉRIE

2

PROFIL E

Durée totale de l'épreuve : 240 minutes

Moyens auxiliaires autorisés : Calculatrice non programmable
Codes suisses sous forme papier : Cst., CO, CC, LP ORC,
LCC ou CC, *CO Edition pour les études de commerce*

Annexe : Index officiel CO et CCS (annexé en dernière page)

CORRIGÉ À L'USAGE EXCLUSIF DES EXPERTS

	Points obtenus	/ points maximum
Partie 1 : cas pratique		/ 100
Partie 2 : questions		/ 100
Total		/ 200

Délai de libération : Cette série d'examen ne doit pas être utilisée comme exercice avant le
1^{er} janvier 2017

Remarques :**Sont également autorisés :**

- l'utilisation de marque-pages ou post-it vierges ;
- le soulignement et/ou surlignage.

Sont interdits :

- les notes personnelles (y c. les effacement à l'aide de Tipp-Ex et autres produits semblables) ;
- les renvois à d'autres articles.

Echelle de notes :Nombre maximal de points : **200 points**

Note	Points
6	190 – 200
5,5	170 – 189,5
5	150 – 169,5
4,5	130 – 149,5
4	110 – 129,5
3,5	90 – 109,5
3	70 – 89,5
2,5	50 – 69,5
2	30 – 49,5
1,5	10 – 29,5
1	0 – 9,5

PARTIE 1 : CAS PRATIQUE**Situation initiale**

Monsieur Jacques Seiler exploite en raison individuelle un commerce de motos et d'accessoires à Bienne.

1.5.3	Droit et Etat	Objectifs	5 points
1	Forme juridique	1.5.3.9	5
1.5.2	Economie d'entreprise	Objectifs	20 points
2	Assurances	1.5.2.8	10
3	Marketing	1.5.2.6, 1.5.2.7	10
1.5.1	Rapports financiers	Objectifs	16 points
4	Prix, Changes	1.5.1.2, 1.5.1.4	8
5	TVA	1.5.1.5	8
1.5.3	Droit et Etat	Objectifs	22 points
6	Contrat de bail	1.5.3.4, 1.5.3.5	11
7	Contrat de travail	1.5.3.4, 1.5.3.5	6
8	Contrat de vente	1.5.3.4, 1.5.3.6	5
1.5.1	Rapports financiers	Objectifs	20 points
9	Journal	1.5.1.1, 1.5.1.2, 1.5.1.3, 1.5.1.6, 1.5.1.8, 1.5.1.9, 1.5.1.10	20
1.5.2	Economie d'entreprise	Objectifs	10 points
10	Financement et placement	1.5.2.9	10
1.5.1	Rapports financiers	Objectifs	7 points
11	Décompte de salaires	1.5.1.7	7
	Total		100 points

1. Forme juridique

points

/ 5



Extrait internet - Registre du commerce de Berne

N° réf 2011/15285
 N° féd CH-555.2.203.541-2
 IDE CHE-432.365.062

Jacques Seiler motos et scooters
 inscrite le 6 juin 2008
 Entreprise individuelle

Réf.	Raison de Commerce
1	Jacques Seiler motos et scooters
	Siège
1	Bienne
	Adresse
2	Rue des Alpes 16, 2501 Bienne
	But, Observations
2	Buts: Exploitation d'un atelier de réparation, vente de motos, scooters et accessoires

Réf.	Titulaire et personnes ayant qualité pour signer		
	Nom et Prénoms, Origine, Domicile	Fonctions	Mode signature
1	Jacques Seiler à Bienne	Titulaire	signature individuelle

A l'aide de l'extrait du RC de la page précédente, répondez aux questions suivantes :

1. Le cousin de Monsieur Seiler, qui s'appelle Jean Seiler, ouvre lui aussi un magasin de motos à Nidau à 3 kilomètres de Bienne. Il s'agit également d'une raison individuelle dont la raison de commerce est J. Seiler. Jacques Seiler n'est pas content car il estime que sa raison de commerce est protégée et donc que son cousin ne peut pas prendre une raison de commerce proche de la sienne. Son cousin quant à lui estime être parfaitement dans son droit. Qu'en est-il ? (1 point)

Selon 946 al. 1 CO la raison individuelle est protégée dans la même localité uniquement. Le cousin a donc raison.

2. Monsieur Seiler aurait-il pu appeler son entreprise « Seiler tous véhicules » ? Expliquez. (1 point)

Non, car selon 944 al1 CO la raison de commerce doit être conforme à la vérité ce qui ne serait pas le cas.

3. Monsieur Seiler aurait-il pu appeler son entreprise « Seiler et fils » ? Expliquez. (1 point)

Non, car la notion « et fils » fait présumer l'existence d'une société ce qui est prohibé par l'art. 945 al. 3 CO

4. Si Monsieur Seiler décidait de vendre son entreprise à Monsieur Yamhada en l'autorisant à garder l'ancienne raison de commerce, comment Monsieur Yamhada devrait-il former la nouvelle raison de commerce ? (1 point)

**Il pourrait maintenir l'ancienne raison de commerce en y apportant une adjonction exprimant qu'il en est le successeur selon 953 al. 2 CO.
Par exemple « Jacques Seiler, Yamhada successeur ».**

5. Citez un document, à part l'extrait du registre du commerce, où la raison de commerce doit obligatoirement figurer de manière complète. (1 point)

Selon 954a CO il s'agit de la correspondance, les bulletins de commande, les factures et les communications de la société.

2. Assurancespoints / 10

1. Un employé de l'entreprise de M. Jacques Seiler occupé à 100 % désire mettre à jour ses différentes assurances. Classez les assurances dans le tableau ci-dessous. (5 points)

AVS – AC – Assurance accident professionnel (AAP) – Assurance-vie 3P – Assurance maladie – Assurance maladie complémentaire – Assurance RC privée – LPP – Assurance accident non professionnel (AANP) – Assurance perte de gain (APG)

Assurances professionnelles	Assurances personnelles	
Obligatoires	Obligatoires	Facultatives
AVS	Assurance maladie	Assurance-vie 3P
AC		RC privée
AAP		Assurance maladie complémentaire
LPP		
APG		
AANP		

2. Monsieur Seiler engage une personne pour nettoyer le magasin deux fois par semaine. Cela représente 4 heures hebdomadaires et CHF 400.– mensuel de salaire. Pourquoi Monsieur Seiler n'est-il pas obligé de couvrir cette personne...

a) en AANP ? (1 point)

Car le nombre d'heures travaillées est inférieur au minimum (8h)

b) en LPP ? (1 point)

Car le seuil minimum d'entrée n'est pas atteint (CHF 21 150.–)

3. La famille de Monsieur Seiler possède un bungalow au bord du lac de Bienne. Lors d'un barbecue, le bâtiment prend feu. La structure du bâtiment est endommagée ainsi que du mobilier. Quelles assurances vont rembourser les différents dégâts ? (2 points)

a) Pour la structure : **Assurance incendie bâtiment**

b) Pour le mobilier : **Assurance incendie mobilière ou assurance ménage (selon les cantons)**

4. Le fils de Monsieur Seiler roule avec la moto de son père. Au centre de Bienne, il brûle un feu rouge et renverse un piéton. Celui-ci est légèrement blessé et son état nécessite une semaine d'hôpital. Quelle assurance va couvrir les frais d'hospitalisation ? (1 point)

L'assurance RC véhicule (mais celle-ci va se retourner contre le fils de M. Seiler car il y a faute grave)

3. Marketing

points

/ 10

1. Monsieur Seiler désire augmenter ses ventes. Il décide de faire appel à un spécialiste marketing pour lui proposer différentes actions. Indiquez par une croix quelle partie du marketing concerne les actions ci-dessous : (5 points)

Actions	Marketing stratégique	Marketing opérationnel			
		Product	Price	Promotion	Place
Proposer une carte de fidélité				X	
Création d'un site internet pour informer les clients				X	
Une nouvelle marque de moto haut de gamme sera proposée		X			
Un escompte de 5 % est accordé en cas de paiement cash			X		
Une étude de marché primaire sera commandée	X				
Ouverture d'une succursale à Lyss					X
Une analyse des concurrents est effectuée	X				
Un pilote de course sera présent lors d'un week-end « portes ouvertes »				X	
Des accessoires seront vendus par le biais du site internet					X
Une personnalisation (tunning) des motos est proposée		X			

2. Monsieur Seiler décide de réaliser une grande campagne publicitaire. Indiquez deux supports médias locaux qu'il pourrait utiliser. (2 points)

Journaux, TV, Radio, sites internet, affiches

3. D'après l'étude de marché, il ressort que les motos sont perçues comme bruyantes et polluantes par une majorité de la population. Imaginez deux produits que Monsieur Seiler pourrait proposer pour répondre à cette tendance. (2 points)

Scooters ou vélos électriques, sourdines, cours d'éco-conduite

4. Pour répondre à la tendance du marché, Monsieur Seiler va se lancer dans la production de son propre produit. Il va le vendre aux consommateurs finaux par le biais de son site internet. Comment désigne-t-on ce genre de distribution ? (1 point)

Distribution directe

4. Schéma des prix et changes

points

/ 8

1. Un casque intégral est vendu au prix net de CHF 760.– à un client français qui règle son achat avec EUR 725.–.

Sachant qu'il lui est rendu CHF 1.25, déterminez à quel cours l'opération de change est effectuée. (2 points)

$$\begin{array}{l} \text{CHF (760 + 1,25)} \rightarrow \text{EUR 725.00} \quad 1 \text{ pt} \\ \text{CHF} \quad \times \quad \rightarrow \text{EUR} \quad 1.00 \\ \\ 761,25 \times 1 / 725,00 = \text{CHF 1.05} \quad 1 \text{ pt} \end{array}$$

2. Calculez le prix auquel ce casque était affiché en magasin sachant qu'une déduction de 5 % a été accordée au client français. (1 point)

$$760,00 / 95 \times 100 = \text{CHF 800.00} \quad 1 \text{ pt}$$

3. Ce modèle de casque, qui faisait partie d'un lot de 40 pièces, a été acheté à un fournisseur japonais aux conditions suivantes :

Prix d'achat brut unitaire	JPY 55 300.–	(cours : achat 0,7465 / vente 0,7685)
Remise obtenue	20 %	
Frais d'achat	CHF 1600.–	pour le lot

Déterminez le prix de revient d'achat d'un casque. (3 points)

$$\begin{array}{l} \text{PAB en CHF} \quad 55\,300 \times 0,7685 / 100 = 424.98 \text{ soit } 425.00 \quad 1 \text{ pt} \\ \\ \text{PAN} \quad 425,00 \times 80 \% = 340.00 \quad 1 \text{ pt} \\ \text{FA} \quad 1600,00 / 40 \text{ casques} = \underline{40.00} \\ \text{PRA} \quad = 380.00 \quad 1 \text{ pt} \end{array}$$

4. Déterminez la marge brute en francs réalisée sur la commercialisation de ce casque puis exprimez-la en % du prix de vente net. (2 points)

MB en francs	PVN 760,00 – PRA 380,00 = 380.00	1 pt
MB en %	380,00 / 760,00 x 100 = 50 %	1 pt

5. TVA

points

/ 8

Veillez répondre aux questions suivantes concernant quelques opérations relatives à la TVA au taux de 8 % que l'entreprise a réalisées lors du dernier trimestre.

1. Achat à crédit d'un appareil destiné au montage-équilibrage des pneus d'une valeur de CHF 3456.– (TVA comprise).

Journalisez cette opération. Voir plan comptable page 15. (3 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Mach. et appareils		3456 / 108 x 100	3 200	
	IP s/INV. et ACE		3456 – 3200	256	
		Autres dettes			3 456
			<i>E : 2 pts C : 1 pt</i>		

2. L'entreprise a reçu une facture de son principal fournisseur concernant les éléments suivants :

motos et accessoires CHF 29 900.— (TVA non comprise)
pièces de rechange et lubrifiants CHF 3 717.50 (TVA non comprise)

- a) Calculez l'impôt total grevant les éléments ci-dessus. (1 point)

(29 900,00 + 3717,50) x 8 % = 2689.40	1 pt
--	-------------

- b) Indiquez dans quel compte ce montant est comptabilisé. (1 point)

IP sur marchandises et services

3. Sur la base des opérations 1 et 2 ainsi que CHF 7002.– de TVA calculée sur des ventes et prestations facturées aux clients, calculez le montant de la dette fiscale nette dont l'entreprise devrait s'acquitter. (1 point)

$$7002,00 - (256,00 + 2689,40) = 4056.60$$

1 pt

4. Selon la loi sur la TVA, qui supporte véritablement le coût de cet impôt ? (1 point)

Le consommateur final

5. Pour quelle raison la TVA est-elle considérée comme étant un impôt indirect ? (1 point)

Elle ne dépend pas directement de la capacité contributive du consommateur

6. Contrat de bail

points

/ 11

BAIL A LOYER		
Entre :		
Bailleur(s) : Régie Bielfinma AG Gütterstrasse 22, 2502 Bienne	Locataire(s) : Monsieur Jacques Seiler La Haute Route 3 2501 Bienne	
Objet : Local avec vitrine de 500 m ² situé Unterer Quai 5 à Bienne.		
Destination des locaux : Atelier mécanique, usage commercial uniquement		
Locaux ou dépendances mis à disposition à titre gratuit : aucun		
1. Durée : Le bail commence à midi le et se termine à midi le	1 ^{er} juillet 2014 30 juin 2015	
2. Résiliation et reconduction Il se renouvellera aux mêmes conditions pour une année sauf avis de résiliation de l'une ou l'autre des parties donné et reçu au moins 3 mois à l'avance pour la prochaine échéance et ainsi de suite d'année en année.		
3. Loyer payable d'avance		
	Annuel	Mensuel
Loyer net	CHF 31 656.–	CHF 2 638.–
Acompte de chauffage et eau chaude	CHF 2'400.–	CHF 200.–
Divers		
Garage, parking		
Total	CHF 34 056.–	CHF 2 838.–
Critères de fixation du loyer Taux hypothécaire de référence : 1,75 % Indice suisse des prix à la consommation : 98.2 points		
4. Garantie Montant : CHF 10 552.- (4 mois de loyer net) Adresse du garant : UBS SA Place de la Gare 2, 2501 Bienne. Compte 1234.254.EU2		
5. Le présent bail est régi par le Code des obligations et les autres dispositions légales en la matière.		
Ainsi fait et signé en deux exemplaires. Lieu et date : Bienne, le 29 juin 2014		
Le(s) locataire(s) :	Le bailleur :	
<i>Jacques Seiler</i>	<i>Marc Rodias</i>	

Répondez aux questions suivantes sur la base du contrat figurant en page précédente.

Remarque : les différentes questions n'ont pas de relations entre elles.

1. Sans rien demander à personne, Monsieur Seiler a aménagé une petite pièce au fond du local pour y loger son apprenti. Il loue cette partie CHF 100.– par mois. Avait-il le droit de faire cet aménagement et de le louer ? Donnez deux raisons. (2 points)

Non car :

- Il s'agit d'une sous location qui doit être autorisée selon 262 CO.
- Le bail indique « usage commercial uniquement ».
- Les transformations devaient être autorisées par le bailleur selon 260a CO.

2. Monsieur Seiler loue en plus de la surface commerciale trois places de parking avec un bail séparé. Quel est le délai et le terme pour résilier ce bail ? (1 point)

Délai de deux semaines pour la fin d'un mois selon 266e CO.

3. Si Monsieur Seiler décidait de cesser son activité, pourrait-il décider de transférer le bail à son cousin ? Expliquez votre réponse. (1 point)

Oui, car selon 263 al. 1 CO le locataire d'un local commercial peut transférer le bail à un tiers avec le consentement écrit du bailleur.

4. Monsieur Seiler a décidé de résilier le bail le 2 juin 2016. Quel sera le terme de résiliation (jour/mois/année) ? Expliquez. (1 point)

Le terme est annuel avec un délai de 3 mois. En résiliant le 2 juin, la résiliation est tardive pour le 30 juin 2016. Selon 266 al. 2 la résiliation prendra effet au prochain terme, soit le 30 juin 2017.

5. En cas de résiliation du bail, l'épouse de Monsieur Seiler devra-t-elle signer la lettre de résiliation ? Expliquez. (1 point)

Non, car ce n'est pas un logement de famille au sens de l'art. 266m CO

6. Dans les cas suivants, indiquez si ces travaux sont à la charge de Monsieur Seiler, le locataire (L) ou du bailleur (B). (2 points)

Il faut refaire toute la plomberie des WC du fait de son ancienneté.	B
Il y a plusieurs taches de graisse sur le sol, élément signalé sur l'état des lieux d'entrée.	B
A la fin du bail, il faut nettoyer le sol de l'atelier.	L
Le lavabo des WC a été cassé par le mécanicien qui a laissé tomber une lourde pièce de métal dessus.	L

7. Monsieur Seiler reçoit le 12 juin 2016, par simple courrier à la maison, une notification de hausse de loyer pour le 1^{er} juillet 2016. Le courrier n'indique rien sur le motif de la hausse. Mis à part ce manque de précision, indiquez deux raisons qui font que cette notification n'est pas valable. (2 points)

- **La notification doit parvenir 10 jours au moins avant le début du délai de résiliation selon 269d al1 CO**
- **La notification doit être effectuée au moyen d'une formule agréée par le canton selon 269d al. 1 CO**

8. En cas de non-paiement du loyer, le bailleur peut-il faire saisir le matériel se trouvant dans le local commercial ? Expliquez. (1 point)

Oui, car selon 268 al. 1 CO le bailleur de locaux commerciaux a, pour garantie, un droit de rétention sur les meubles qui servent soit à l'aménagement soit à l'usage.

7. Contrat de travail

points

/ 6

1. Monsieur Seiler indique à son mécanicien qu'il n'a pas besoin de venir la semaine prochaine car il n'y a pas assez de travail. Il lui indique également que cette semaine sera déduite de son salaire. Le mécanicien proteste et prétend que son salaire lui est tout de même dû. Qu'en est-il ? Expliquez votre réponse. (1 point)

Selon 324 al. 1 CO le mécanicien a droit à son salaire puisque c'est l'employeur qui empêche l'exécution du travail

2. Lors de l'engagement du mécanicien, celui-ci a dû acheter lui-même une caisse à outils complète pour le prix de CHF 1200.–, ceci à la demande de M. Seiler. Peut-il en obtenir le remboursement ? Expliquez. (1 point)

Oui, car selon 327 al. 1 l'employeur fournit les instruments de travail.

3. L'apprenti s'est blessé au travail à la suite d'une défaillance mécanique d'une machine. Il a été absent pendant 1 mois et deux semaines. Monsieur Seiler pourrait-il réduire la durée de ses vacances ? Expliquez pour quelles raisons. (2 points)

Non, car selon 329b al. 2 le premier mois ne compte pas. Ensuite la réduction n'est possible que par mois complet d'absence selon 329b al. 1.

4. L'apprenti a été engagé du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017. En discutant avec ses camarades, il remarque qu'il est moins payé qu'eux. Il décide alors de changer d'employeur. Quand serait-il libre de travailler pour quelqu'un d'autre sachant que Monsieur Seiler n'est pas disposé à le laisser partir hors délai ? (1 point)

Le contrat est de durée déterminée. Il ne peut donc être résilié avant son échéance selon 334 al. 1 CO.

5. Monsieur Seiler a licencié le mécanicien alors que celui-ci se trouvait au service militaire pour une semaine. Ce licenciement est-il valable ? Expliquez. (1 point)

Oui ce licenciement est valable car la protection de l'art 336c al. 1 litt. a n'est valable que si le service militaire a duré plus de 11 jours, ce qui n'est pas le cas en l'espèce.

8. Contrat de vente

points

/ 5

1. Monsieur Seiler a vendu une moto Yamaha WR250F neuve pour le prix de CHF 11 000.–. Si rien n'est prévu dans le contrat, quelle sera la prescription concernant la garantie pour défaut ? (1 point)

Selon 210 al. 1 CO la durée sera de 2 ans.

2. Le local commercial que loue Monsieur Seiler est à vendre. Quelle doit être la forme de ce contrat de vente ? (1 point)

Selon 216 CO le contrat de vente immobilier n'est valable que sous forme authentique.

3. Monsieur Seiler a commandé sur internet divers accessoires pour le magasin. Le montant total de la marchandise est de CHF 568.–. A réception de la facture, Monsieur Seiler constate qu'un montant de CHF 20.– a été ajouté pour les frais de transport. Ce montant figure dans les conditions générales sur le site internet du vendeur. Comme tout le monde ou presque, Monsieur Seiler n'a pas lu ces conditions. Est-il tenu de payer cette somme supplémentaire ? Expliquez. (1 point)

Oui, car selon 189 al. 1 CO les frais de transport sont à la charge de l'acheteur ou le montant est prévu dans les conditions générales.

4. Une moto a été commandée pour un client auprès de l'importateur Honda-Suisse. Le délai de livraison était fixé au 23 mai 2016. A ce jour, la moto n'est toujours pas livrée et le client s'impatiente. Monsieur Seiler pourrait se fournir auprès d'un revendeur en France mais pour un prix supérieur. Peut-il réclamer la différence à l'importateur suisse ? Pourquoi ? (1 point)

Oui, comme il s'agit d'une vente commerciale, l'acheteur peut se faire indemniser du dommage représenté par la différence entre le prix de vente et le prix qu'il a payé de bonne foi pour remplacer la chose selon 191 al. 2 CO

5. Un scooter neuf est livré à l'atelier. Il a été acheté chez un fournisseur situé à Zurich et livré franco domicile. Or, Monsieur Seiler constate au déchargement des dégâts sur la carrosserie. Qui de Monsieur Seiler ou du fournisseur est responsable ? Expliquez. (1 point)

Comme la livraison était stipulée franco, le dommage est à la charge du fournisseur selon 189 al. 2

9. Journal

points

/ 20

Vous êtes employé(e) de la fiduciaire à qui l'entreprise de M. Seiler a confié la tenue de sa comptabilité. Sur la base de sa situation financière au 1^{er} janvier 2015 et du plan comptable ci-dessous, enregistrez les opérations mentionnées ci-après.

Situation financière au 1^{er} janvier 2015 et plan comptable

Actif		CHF
1000	Caisse	1 225.00
1010	Poste (CP)	7 800.00
1100	Créances clients	5 680.00
1108	Créances douteuses	3 000.00
1109	Du croire	(3 000.00)
1140	Avance de salaire	500.00
1170	IP s/march. et services	6 300.00
1171	IP s/INV. et ACE	450.00
1176	Créances AFC	0.00
1200	Stock marchandises	380 000.00
1300	Actifs transitoires	7 000.00
1500	Machines et appareils	12 000.00
1510	Mobilier et installations	8 000.00
1521	Infrastructure informatique	4 500.00
1530	Véhicules	42 000.00
1539	FAC s/véhicules	(20 000.00)
1540	Instruments et outillage	25 000.00
		503 455.00

Passif		
2000	Dettes fournisseurs	36 000.00
2010	Autres dettes	11 000.00
2100	Banque cantonale c/c	96 700.00
2200	TVA due	14 900.00
2206	Dettes AFC	0.00
2300	Passifs transitoires	800.00
2400	Emprunt UBS à long terme	192 000.00
2800	Capital	129 055.00
2850	Privé	0.00
		503 455.00

Comptes de gestion	
3200	Ventes marchandises
3209	Déductions accordées
3210	Frais de vente
3410	Produits des réparations
3720	Prestations propres
3805	Pertes sur créances
4200	Achats de marchandises
4209	Déductions obtenues
4270	Frais d'achats
4280	Variation de stocks
5200	Salaires
5270	Charges sociales
6000	Loyers
6100	Entretien et réparations
6200	Frais de véhicules
6300	Assurances
6400	Electricité
6500	Frais d'administration
6510	Téléphone, internet
6600	Publicité
6700	ACE
6740	Différence de caisse
6800	Amortissements
6900	Charges financières (int.-charges)
6950	Produits financiers (int.-produits)
8500	Charges exceptionnelles
8510	Produits exceptionnels

Remarques

- La saisie du journal se fait à l'aide du nom du compte et non du numéro.
- La colonne « libellé » sert à indiquer les calculs uniquement.
- Le nombre de lignes à disposition ne correspond pas forcément au nombre d'écritures attendues.
- Les sommes sont arrondies aux 5 centimes si nécessaire.
- **Ne pas comptabiliser la TVA.**

Opérations de l'année 2015

1. Une moto est livrée et facturée CHF 15 000.– à une cliente. La cliente paie par carte VISA et le compte postal de l'entreprise est crédité de la somme nette qui lui revient après retenue d'une commission de 2 % en faveur de l'entreprise « **SIX Multipay** » qui gère les paiements effectués par carte de crédit. (3 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Cr. Clients	Vente marchand.		15 000	15 000
	Frais de vente		15 000 x 2 %	300	
	Poste			14 700	
		Cr. clients			15 000
			<i>E : 3 pts</i>		

2. Le relevé du compte courant bancaire trimestriel mentionne CHF 372.25 d'intérêts débiteurs ainsi que CHF 12.– de frais de tenue du compte. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Ch. financières	Banque cant. c/c		372.25	372.25
	Ch. financières	Banque cant. c/c		12.00	12.00
			<i>E : 2 pts</i>		

3. Un client règle au comptant la facture non comptabilisée de CHF 280.– concernant la réparation de sa moto. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Caisse	Prod. réparations		280	280
			<i>E : 1 pt</i>		

4. Réception d'un acte de défaut de biens provenant de l'Office des poursuites de Bienne concernant la créance douteuse figurant au bilan du 1^{er} janvier 2015. La provision créée à cet égard est immédiatement utilisée. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Pertes s/créances	Créance douteuse		3 000	3 000
	Ducroire	Pertes s/créances		3 000	3 000
OU	Ducroire	Créance douteuse		3 000	3 000
			<i>E : 2 pt</i>		

5. Comptabilisation de l'ordre de paiement adressé à la banque cantonale concernant :

- CHF 2 838.– pour le loyer du commerce,
 CHF 29 800.– pour l'achat de motos neuves et autres accessoires dont la facture était déjà comptabilisée,
 CHF 200.– pour une annonce dans le programme de la course de côte moto de Boécourt.
 (3 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Loyer			2 838	
	Dettes fournisseurs			29 800	
	Publicité			200	
		Banque cant. c/c			32 838
			<i>E : 3 pts</i>		

Opérations au 31 décembre 2015

6. Le 31 juillet 2012, une camionnette de dépannage a été acquise au prix de CHF 27 900.– pour laquelle il a été décidé un amortissement constant et « prorata temporis » pour l'année 2012. Au 31 décembre 2014, le total des amortissements enregistrés à son sujet était de CHF 13 485.–. Comptabilisez l'amortissement pour l'année 2015. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Amortissements	FAC s/véhicules	13 485 / 29 x 12	5 580	5 580
			<i>E : 1 pt C : 1 pt</i>		

7. Comptabilisation du dernier amortissement annuel de l'équipement informatique afin que celui-ci figure encore dans les comptes pour une valeur dite « pour mémoire ». (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Amortissements	Infr. Informatique	4500 – 1	4 499	4 499
			<i>E : 1 pt C : 1 pt</i>		

8. Selon un contrat de ristourne avec son principal fournisseur, l'entreprise a calculé que ce dernier lui remboursera CHF 750.– l'an prochain. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Actifs transitoires	Déd. obtenues		750	750
			<i>E : 1 pt</i>		

9. Le stock de marchandises a été inventorié pour CHF 410 000.–. Enregistrez sa variation en tenant compte d'une réserve latente de CHF 60 000.–. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Variation de stock	Stock marchand.	380 000 – (410 000 – 60 000)	30 000	30 000
			<i>E : 1 pt C : 1 pt</i>		

10. A l'échéance annuelle du 28 février dernier, le règlement de l'annuité sur l'emprunt UBS comprenait un amortissement de CHF 10 000.–. Calculez et comptabilisez les intérêts courus au taux de 2,25 %. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Ch. financières	Passifs transit.	182 000 x 2,25 % x 10 / 12	3 412.50	3 412.50
			<i>E : 1 pt C : 1 pt</i>		

10. Financement et placement

points

/ 10

1. Monsieur Seiler réalise d'excellentes affaires et il désire placer le surplus de liquidités qu'il possède. Il désire connaître les risques et les avantages de chacun des placements ci-dessous. Indiquez un avantage et un inconvénient (ou risque) des différents placements ci-dessous : (5 points)

Placement	Avantages	Inconvénients
Fonds de placement	Diversification des risques	Pas de droits sociaux, pas d'influence de placement, commissions importantes
Obligation de la Confédération suisse	Très peu de risque	Très peu de rendement
Action Crédit Suisse	Possibilité de gains en capital important	Risque de variation de cours
Obligation de la Grèce	Cours d'achat intéressant	Risque de ne pas être remboursé
Compte épargne	Très peu de risque	Très peu de rendement

2. La famille de Monsieur Seiler désire construire une nouvelle maison à Macolin, beau petit village situé au-dessus de Bienne. Indiquez trois éléments que le banquier va contrôler avant d'accorder un prêt hypothécaire. (3 points)

Capacité à assumer les charges, 20 % de fonds propres, situation + plan de la maison, contrôle de la solvabilité

3. Indiquez deux des trois objectifs en matière de placement. (2 points)

Liquidité, sécurité, rendement

11. Décompte de salaires

points

/ 7

Sur la base des informations ci-après, complétez le décompte de salaire de l'employé mécanicien Victor PEDO qui bénéficie d'une allocation familiale de CHF 230.–.

Renseignements pour le mois de novembre 2015

- Salaire mensuel brut : CHF 4100.00
- Heures supplémentaires : 8 heures rémunérées à CHF 30.00 / heure
- Salaire coordonné : à déterminer par calcul en tenant compte d'une déduction de coordination de CHF 2056.25
- AVS/AI/APG : 5,15 %
- AC : 1,10 %
- LPP : 16,00 % au total, répartis de manière paritaire
- LAA (choisir le taux adéquat): AAP 1,20 % / AANP 1,50 %
- Avance de salaire : CHF 250.00
- Saisie de salaire pour l'OP : aucune

Décompte individuel de salaire

Jacques Seiler		Bienne, le 27 novembre 2015	
2501 Bienne		Monsieur Victor PEDO	
<u>Fonction</u> : mécanicien		Bärletweg 8	
		2555 Brügg / BE	
Salaire déterminant AVS (y compris heures supplémentaires)		<i>Max</i> 4 340.00
Allocation(s) familiale(s)		<i>1 pt</i> 230.00
		Total 4 570.00
<u>Déductions</u> :	<u>taux</u>	<u>salaire soumis</u>	<u>cotisations</u>
Retenue AVS,AI,APG	.5,15. 4 340.00 223.50 <i>1 pt</i>
Retenue AC	.1,10. 4 340.00 47.75 <i>1 pt</i>
Retenue LPP	.8,00. 2 283.75 182.70 <i>2 pts</i>
Retenue LAA	.1,50. 4 340.00 65.10 <i>1 pt</i>
<u>Autres déductions</u>		<u>sommes</u>	
Avance de salaire	 250.00	
Office des poursuites	 00.00	
		Total des déductions 769.05
		Montant net 3 800.95 <i>1 pt</i>

Calculs éventuels :

LPP, salaire coordonné : (4340,00 – 2056,25) = CHF 2283.75

PARTIE 2 : QUESTIONS DIVERSES

1.5.1	Rapports financiers	Objectifs	22 points
1	Analyse du compte de résultat	1.5.1.1, 1.5.1.2, 1.5.1.6, 1.5.1.8, 1.5.1.12, 1.5.1.14, 1.5.1.15	12
2	Analyse du bilan	1.5.1.14	6
3	Principe d'évaluation	1.5.1.11	4
1.5.2	Economie d'entreprise	Objectifs	20 points
4	Modèle d'entreprise – contextes environnementaux - groupes d'intérêt	1.5.2.1, 1.5.2.2	10
5	Valeurs fondamentales – stratégie – concept d'entreprise	1.5.2.3	5
6	Structure organisationnelle	1.5.2.4	3
7	Compétence méthodologique	1.5.2.10	2
1.5.3	Droit et Etat	Objectifs	23 points
8	Sociétés	1.5.3.9	5
9	Droit des personnes et de la famille	1.5.3.1, 1.5.3.11	10
10	Régimes matrimoniaux et successions	1.5.3.11, 1.5.3.12	4
11	Droits réels	1.5.3.1	4
1.5.4	Economie générale et société	Objectifs	35 points
12	Circuit économique, prestations économiques	1.5.4.2	5
13	Cycle conjoncturel	1.5.4.5	4
14	Economie de marché	1.5.4.3	6
15	Objectifs de la politique économique	1.5.4.6	6
16	Déséquilibre des masses monétaires	1.5.4.9	14
	Total		100 points

1. Analyse du compte de résultat

points

/ 12

1. La société Sport360, grossiste en matériel de sport, vous demande de déterminer le résultat de l'entreprise pour l'exercice 2015 sur la base des montants suivants : (4 points)

	Montant en milliers de CHF
Chiffre d'affaires brut	6400
Déductions obtenues	152
Frais d'achats	120
Inventaire initial des marchandises (PRA)	572
ACE	895
Achats marchandises	4750
Déductions accordées	180
Inventaire final des marchandises (PRA)	560

Compte de Résultat Sport360

Déductions accordées	180	6 400	Chiffre d'affaires brut
Achats marchandises	4 750	152	Déductions obtenues
Frais d'achats	120		
Variation de stock	12		
Marge brute	1 490		
	6 552	6 552	
ACE	895	1 490	Marge brute
Bénéfice d'exploitation	595		
	1 490	1 490	

Calcul variation de stock : 1 point, – 1 pt par faute dans le compte de Résultat

(Arrondir les résultats à 2 chiffres après la virgule)

2. Calculez la durée de stationnement du stock. (3 points)

Stock moyen : $(572 + 560) / 2 = 566$	
PRAMV : $4750 + 120 + 12 - 152 = 4730$	<i>1 pt</i>
Cadence de rotation : $4730 / 566 = 8,36$	<i>1 pt</i>
Durée de stationnement : $360 / 8,36 = 43,06$ jours	<i>1 pt</i>

3. Calculez le chiffre d'affaires net au point mort. (2 points)

CAN = $6400 - 180 = 6220$	<i>1 pt</i>
PM = $(6220 / 1490) \times 895 = 3736.15$	<i>1 pt</i>

4. Pour l'année prochaine, les propriétaires de l'entreprise désirent augmenter le bénéfice de 20 %. Les frais généraux vont également augmenter de 20 % en raison de l'augmentation des charges de publicité. Indiquez le chiffre d'affaires net à réaliser pour atteindre cet objectif. (3 points)

MB en % du CAN : $(1490 / 6220) \times 100 = 23,95 \%$	
Augmentation du BN : $595 \times 120 \% = 714$	<i>0,5 pt</i>
Augmentation des ACE : $895 \times 120 \% = 1'074$	<i>0,5 pt</i>
MB = $714 + 1074 = 1788$	<i>1 pt</i>
CAN = $(1788 / 23,95) \times 100 = 7464 (7465.55)$	<i>1 pt</i>

2. Analyse du bilan

points

/ 6

La société Algor SA a publié les montants suivants pour l'année 2015.

Bilan 2015 (sommes en milliers de francs)

ACTIFS			PASSIFS	
Actifs circulants			Capitaux étrangers à ct	
Caisse, Poste, Banque		64	Dettes fournisseurs	180
Créances clients	120		Autres dettes	65
./. Ducreire	<u>10</u>	110	Capitaux étrangers à lt	
Stock		35	Dette hypothécaire	260
Actifs immobilisés			Capitaux propres	
Infrastructure informatique		46	Capital-actions	300
Mobilier		125	Réserves	85
Véhicules		65	Bénéfice reporté	5
Immeubles		450		
		895		895

(Arrondir les résultats à l'unité)

1. Calculez et commentez les ratios suivants. (6 points)

Ratio	Indice du secteur	Calcul de l'indice 2015
Liquidité II (Quick ratio) : $\frac{(\text{Liquidités} + \text{Créances}) \times 100}{\text{Capitaux étrangers à ct}}$	108 %	$(64 + 110) \times 100 / (180 + 65) = 71 \% \quad 1 \text{ pt}$
Cochez la bonne réponse et commentez le ratio obtenu : Ratio : <input type="checkbox"/> en ordre <input checked="" type="checkbox"/> mauvais <i>1 pt</i>		
En dessous de l'indice du secteur et nettement en dessous du 100 % demandé ce qui signifie que l'entreprise Algor SA aura de gros problèmes pour payer ses créanciers. <i>1 pt</i>		

Ratio	Indice du secteur	Calcul de l'indice 2015
Degré de couverture d'immobilisation 2 <i>(Cap. étrangers à lt + cap. propres) x 100</i> <i>Immobilisés</i>	117 %	$(260 + 390) \times 100 / (46 + 125 + 65 + 450) = 94,75 \% \text{ 1 pt}$
Cochez la bonne réponse et commentez le ratio obtenu : Ratio : <input type="checkbox"/> en ordre <input checked="" type="checkbox"/> mauvais 1 pt En dessous de l'indice du secteur et ne respecte pas la règle d'or (100 %). Le ratio est à améliorer. 1 pt		

3. Principes d'évaluation

points

/ 4

- Indiquez quelle situation concerne les réserves latentes. Cochez la ou les affirmations correctes. (2 points)
 - Le montant effectif en caisse est de CHF 2522.– et le compte « 1000 Caisse » indique CHF 2400.–.
 - L'inventaire physique du stock est de CHF 148 500.– et le comptable indique un inventaire final de CHF 120 000.– dans le compte « 1200 Stock marchandises ».**
 - La provision pour risque de procès est inférieure au risque réel.
 - Le compte « 1600 Immeubles » figure pour CHF 1.– au bilan.**
- Quelles sont les particularités des réserves latentes ? Cochez la ou les affirmations correctes. (2 points)
 - Les réserves latentes sont tolérées pour renforcer économiquement les entreprises selon le principe de prudence.**
 - C'est un procédé subtil qui a pour unique but de permettre des économies fiscales.
 - Les entreprises ont l'obligation selon le principe de prudence d'en constituer chaque année.
 - Le principe des réserves latentes est une particularité du droit suisse.**

4. Modèle d'entreprises /Contextes environnementaux/ Groupes d'intérêt points**/ 10**

1. A quel acteur du micro environnement se rattachent les situations suivantes ? (3 points)

a) Les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour le renouvellement de la CCT.

Syndicat / patronat

b) Un chef d'entreprise doit renégocier les conditions de son crédit d'exploitation.

Fournisseurs de capitaux

c) A la suite de ventes trop faibles, l'entreprise retire un produit de son assortiment.

Clients

2. « PESTE » est un outil permettant d'analyser le macro-environnement de l'entreprise. Complétez les éléments manquant du tableau ci-dessous. (2 points)

Acronyme	Éléments
P	Politico-légal
E	Economique
S	Socio-culturel
T	Technologique
E	Ecologique

3. Comment une entreprise peut-elle s'assurer de bonnes relations avec ses fournisseurs ? Mentionnez deux éléments. (2 points)

S'acquitter de ses dettes dans les délais impartis, associer les fournisseurs à des évènements (events), respecter les codes de « codes de conduite » des fournisseurs, passer commande régulièrement, etc.

4. A part les aspects financiers et les vacances, comment une entreprise peut-elle optimiser les relations avec son personnel ? (1 point)

Etre à l'écoute, résoudre efficacement les conflits éventuels, horaire pas trop contraignant, organiser des sorties, etc.

5. Mentionnez une divergence qui pourrait exister entre une entreprise et ses partenaires ou agents économiques. (2 points)

Partenaires / Agents	Divergence
Employés	Salaires élevés, bonnes prestations sociales, formation coûteuse
Concurrents	Avance technologique, lutte pour les parts de marchés, prix, etc.
Fournisseurs de capitaux	Intérêts élevés, refus d'accorder des crédits, etc.

5. Valeurs fondamentales – stratégie – concept d'entreprise

points

/ 5

1. Pour les affirmations suivantes, indiquez par une croix s'il s'agit de concept d'entreprise (CE), de valeurs fondamentales (VF) ou de stratégie d'entreprise (SE). (3 points)

Affirmations	CE	VF	SE
Philosophie d'entreprise axée sur la responsabilité sociale et environnementale		X	
Fermeture de succursales non rentables			X
Une entreprise propose des produits bio à des prix abordables	X		
Miser sur l'innovation et l'expansion du marché étranger			X
Offrir des produits de qualité		X	
Respecter les lois en vigueur		X	

2. Quelles conséquences néfastes pouvez-vous imaginer pour une entreprise qui se désolidariserait de son environnement social et environnemental ? Mentionnez-en deux. (2 points)

Mauvaise publicité dans les médias
Baisse du chiffre d'affaires
Risque de procès
Domages à rembourser

6. Structure organisationnelle

points

/ 3

1. Pour chacun des éléments ci-dessous, indiquez s'il apparaît dans :

- une description de poste (DP)
- un diagramme de fonctions (DF)
- un cahier des charges (CC)

Cochez la case correspondante. (3 points)

Eléments	DP	DF	CC
Compétences attribuées à chaque personne sous forme de tableau		X	
Planning des tâches à effectuer			X
Diplômes exigés	X		

7. Compétences méthodologiques

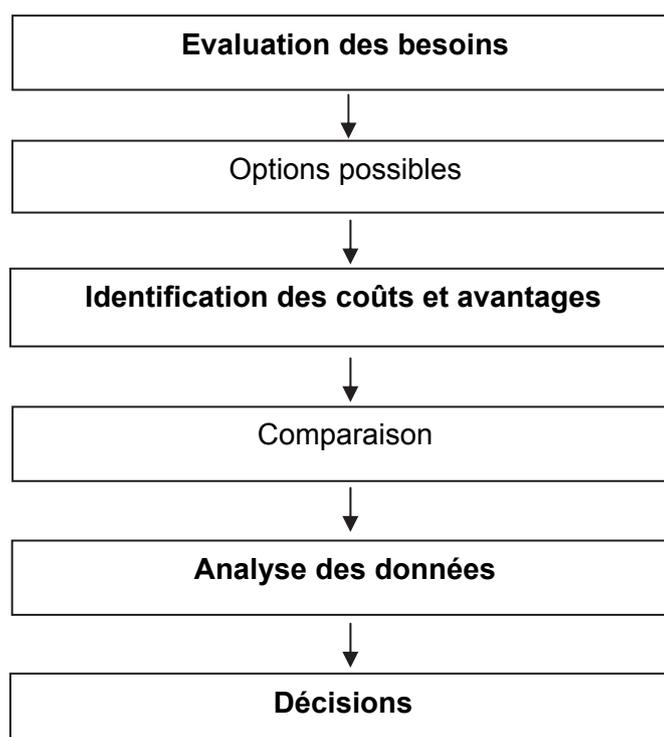
points

/ 2

1. L'analyse « coûts-avantages » est une méthode d'aide à la décision qui permet d'estimer les avantages et les coûts d'un projet ainsi que les conséquences éventuelles des décisions à prendre.

Complétez les espaces vides du schéma ci-dessous représentant la démarche à suivre, à l'aide des 4 termes suivants : (2 points)

Identification des coûts et avantages / Evaluation des besoins / Décisions / Analyse des données



8. Droit des sociétés

points

/ 5

1. Complétez les tableaux suivants en mentionnant un avantage et un inconvénient. (4 points)

Société anonyme	
Avantage	Inconvénient
Dettes de la société garantie par l'actif social Anonymat des actionnaires Transmission des actions	Formalités de création lourdes Frais de fondation élevés Capital CHF 100 000.–

Société à responsabilité limitée	
Avantage	Inconvénient
Dettes de la société garantie par l'actif social Capital minimum de seulement CHF 20 000.–	Risque de versements supplémentaires si prévu dans les statuts

2. Nicolas Nérien désire créer une Sàrl. Pour ce faire il a prévu un capital de CHF 20 000.– divisé en 2000 parts de CHF 10.–. Qu'en pensez-vous ? (1 point)

Selon l'art. 774 al. 1 CO la valeur nominale d'une part sociale ne peut être inférieure à CHF 100.–

9. Droit des personnes et de la famille

points

/ 10

1. Complétez le texte suivant : (4 points)

Les personnes capables de **discernement** mais privées de l'exercice des droits civils ne peuvent contracter une obligation ou renoncer à un droit qu'avec le consentement de leur représentant légal. Elles n'ont pas besoin de ce consentement pour **acquérir à titre purement gratuit** ni pour régler les affaires **mineures** se rapportant à leur vie quotidienne.

Les personnes capables de discernement mais privées de l'exercice des droits civils exercent leurs droits **strictement personnel** de manière autonome.

2. Reto et Alina aimeraient se marier. Ils savent que vous connaissez bien toutes les conditions pour pouvoir se marier. Répondez à leurs questions :

a) Reto habite Versoix et Alina habite Coppet. Auprès de quel état civil doivent-ils s'adresser ? (1 point)

Selon 98 al. 1 CC la demande peut être présentée soit à Versoix, soit à Coppet.

b) Peuvent-ils aussi se marier à l'église ? A quelle condition ? (1 point)

Oui, mais le mariage religieux ne peut précéder le mariage civil selon 97 al. 3 CC

c) Reto a toujours adoré Montreux. Il aimerait bien que le mariage civil se fasse là-bas. Est-ce possible ? Expliquez. (1 point)

Oui, car selon 97al. 2 les fiancés peuvent se marier dans l'arrondissement de l'état civil de leur choix.

d) Finalement ils ont reçu hier la communication de la clôture de la procédure préparatoire. Dans quels délais doivent-ils se marier ? (1 point)

Selon 100 al. 1 CC le délai de de 10 jours au plus tôt et trois mois au plus tard dès le communication de la clôture de la procédure.

3. Reto et Alina sont maintenant mariés. Ils ont encore des questions pour vous :

a) Quel sera le droit de cité de chacun ? (1 point)

Selon 161 CC chacun garde son droit de cité.

b) Quel est le pouvoir de représentation de chacun pour l'union conjugale ? (1 point)

Selon 166 al. 1 CC chaque époux représente l'union conjugale pour les besoins courants de la famille.

10. Régimes matrimoniaux et successionspoints / 4

1. A quelle(s) condition(s) un époux peut-il demander à être placé sous le régime extraordinaire de la séparation de bien ? (1 point)

Selon 185 CC il faut de justes motifs

2. Pour chacune des formes de testament ci-dessous, donnez les conditions de forme pour qu'ils soient parfaitement valables: (2 points)

- a) Testament olographe

Selon 505 CC il doit être écrit en entier à la main, daté et signé.

- b) Testament public

Selon 499 CC le testament est reçu avec le concours de deux témoins par un notaire.

3. Soit la répartition successorale suivante :

- Conjoint survivant 1/2
- Les trois enfants se partagent l'autre 1/2

Calculez la réserve pour un des enfants. (1 point)

Selon 471 la réserve est de 3/4, soit $1/2 \times 1/3 \times 3/4 = 3/24 = 1/8$

11. Droits réelspoints / 4

1. Le droit de propriété immobilière est celui qui donne à son titulaire le plus de privilèges. Toutefois de nombreuses restrictions légales peuvent limiter ce droit. Citez-en une. (1 point)

La servitude

L'expropriation, règles de voisinage,

Autorisation de construire/de rénover, protection de l'environnement.

2. Quelles sont les conditions pour le transfert de la propriété : (3 points)

- a) Immobilière : (2 conditions)

Un acte authentique selon 216 CO

Une inscription au registre foncier selon 656al. 1 CC

- b) Mobilière : (1 condition)

Remise de la chose selon 714 al. 1 CC

12. Circuit économique, prestations économiques

points

/ 5

Complétez le tableau suivant concernant le circuit économique selon l'exemple. (5 points)

Agent 1 Départ du flux	Agent 2 Arrivée du flux	Type de flux	Exemple
Ménages	Etat	Monétaire	Impôts
Etat	Ménages	Réel	Route / hôpitaux
Entreprises	Ménages	Réel	Mise à disposition des biens et des services
Ménages	Entreprises	Réel	Travail
Entreprises	Banques	Monétaire	Intérêts sur un crédit d'exploitation
Entreprises	Ménages	Monétaire	Salaires

13. Cycle conjoncturel

points

/ 4

1. Donnez le nom de la phase du cycle conjoncturel qui correspond aux situations économiques suivantes. (4 points)

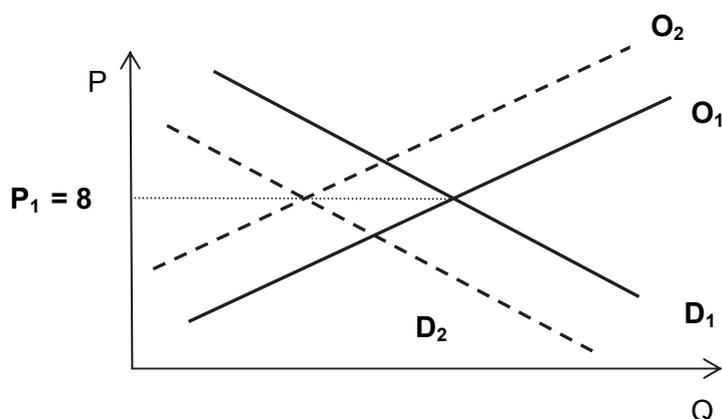
Situation	Phase
Les prix et les taux d'intérêts sont en baisse	Récession / Déclin
Le chômage est à son plus bas niveau	Haute conjoncture / Surchauffe / Boom
Les stocks sont très élevés	Basse conjoncture / Dépression
Les consommateurs recommencent à dépenser	Expansion / Reprise

14. Economie de marché

points

/ 6

1. Nous cherchons à comprendre l'évolution du prix du sandwich chez l'unique vendeur ambulancier se trouvant sur la plage de Bikini-les-bains.
Pendant les mois de juillet et août, lorsque la plage est bondée, le sandwich est vendu EUR 8.—.
A la fin de l'été, la station se vide de ses touristes et le vendeur restreint le volume de son assortiment sans modifier le prix du sandwich.
Nous vous demandons de représenter graphiquement la situation.
- a) A partir de la situation initiale (juillet et août) représentée sur le graphique ci-dessous, nommez les droites de l'offre " O_1 " et de la demande " D_1 " et représentez le prix du marché " P_1 ". (1 point)
- b) A la fin de l'été, représentez graphiquement les nouvelles droites " D_2 " et " O_2 ". (1 point)



2. Qu'est-ce qu'une demande élastique ? (1 point)

Lorsqu'une faible variation du prix provoque une grande variation de la quantité demandée.

3. Quand parle-t-on de situation de pénurie sur un marché donné ? (1 point)

Lorsque la quantité demandée est supérieure à la quantité offerte.

4. Citez deux facteurs qui peuvent provoquer un déplacement de la courbe de l'offre vers la gauche sur le marché de l'élevage du saumon norvégien. (2 points)

**Augmentation des coûts de production / augmentation des taxes
Conditions climatiques / maladies / pollution / faillite d'un producteur**

15. Objectifs de la politique économique

points

/ 6

Le carré magique de Kaldor permet de représenter les quatre objectifs principaux de la politique économique d'un pays.

1. Quel est l'indicateur conjoncturel qui permet de déterminer. (2 points)

- a) le taux de croissance ? **PIB**
 b) le taux d'inflation ? **IPC**

2. Citez les deux autres objectifs représentés dans le carré magique. (2 points)

le taux de chômage
le commerce extérieur

3. A partir des valeurs figurant dans le tableau

	2012	2013
PIB nominal (en millions de francs)	624 592	635 331
IPC	99.3	99.1

a) Calculez la variation en % du PIB nominal entre 2012 et 2013. Arrondir la réponse à 3 décimales. (1 point)

$$635\,331 \times 100 / 624\,592 = 1,719 \%$$

b) Calculez la variation en % de l'IPC entre 2012 et 2013. Arrondir la réponse à 3 décimales. (1 point)

$$(99,1 - 99,3) / 99,3 \times 100 = -0,201 \%$$

16. Déséquilibre des masses monétaires

points

/ 14

1. Quel est l'effet théorique (augmentation ou diminution) de la baisse des taux d'intérêts directeurs :

a) sur la masse monétaire ? (1 point)

augmentation

b) sur la consommation des ménages ? (1 point)

augmentation

c) sur le taux de chômage ? (1 point)

diminution

2. En cas d'inflation, entourez pour chaque type de politique le moyen de lutte adéquat. (3 points)

Politique	Moyen de lutte
Budgétaire	Baisse ou Hausse des dépenses publiques
Fiscale	Baisse ou Hausse des impôts
Monétaire (BNS)	Baisse ou Hausse des taux d'intérêts

3. Répondez par V (vrai) ou F (faux) aux affirmations suivantes. (3 points)

Affirmation	V / F
Lorsque le franc suisse est proche de la parité avec l'euro, on dit que le franc suisse est fort.	V
Le franc fort pénalise les entreprises d'importations.	F
Le franc fort permet d'attirer plus de touristes étrangers.	F
La BNS a pour tâche d'émettre la monnaie.	V
L'inflation pénalise les exportateurs.	V
La déflation défavorise les consommateurs.	F

4. Citez les deux éléments qui caractérisent une économie en situation de stagflation. (2 points)

Hausse de l'inflation
Stagnation de la croissance

5. Une entreprise domiciliée en Suisse achète une certaine quantité de poissons en Grèce pour EUR 25 000.–. Le cours de l'euro est de CHF 1.10.
 A supposer que le prix de la même quantité de poissons augmente de 6 % en raison de l'inflation en Grèce :

a) Quelle sera l'incidence pour l'importateur suisse ? (1 point)

Le prix du poisson coûtera plus cher

b) A combien devrait s'élever le cours de l'euro pour empêcher une inflation importée ? Arrondir la réponse à 2 décimales. (2 points)

	EUR		CHF
		1.10	
Avant	25 000	----- >	27 500
		1.04	
Après	26 500	----- >	27 500
Ou	1.10	----- >	106 %
	X	----- >	100 %
Le cours doit être de 1.04			